

**SÉANCE DU MARDI 09 DECEMBRE 2025 À 18h00**  
**SALLE DES FÊTES DE PENNE**

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
40	32	36

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 décembre, à 18 Heure, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse ; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de Penne sous la présidence de Bernard ANDRIEU, Président.

**Présents :** M. Jérôme Flament, M. Bernard Andrieu, Mme Sandrine Lacroix, M. Bernard Tressols, M. Jean-Michel Piednoël, Mme Caroline Breuillard, M. Pascal Casado, M. Daniel Ganthe, M. Laurent Deshayes, M. Serge Besombes, M. Patrick Lavagne, M. Philippe Woillez, M. Bernard Bouvier, M. Claude Geniey, M. Pierre Paillas, Mme Sylvie Gravier, M. Jean-Luc Viguier, M. Serge Rouquette, M. Jean-Philippe Gineste, Mme Laurence Poillerat, Mme Delphine Pinczon du Sel, M. Thierry Guiraud, M. Laurent Vaurs, M. Alex Brière, M. Jean-Christophe Cayre, M. Jean Paul Marty, M. Mathieu Amiech, M. Thierry Douzal, M. Franck Cebak, Mme Nathalie Mullet, M. Jérémie Steil, M. Jean-Christian Bohère.

**Pouvoirs :** M. Serge Dalmières pouvoir à M. Jérôme Flament, M. Patrick Montels à Mme Caroline Breuillard, Mme Nadine Filipe pouvoir à Bernard Bouvier, Mme Christine Tressols pouvoir à M. Jean-Luc Viguier.

**Absents et excusés :** M. Jean-Claude Lavi, M. Benoit Ourliac, M. Bernard Rivière, M. Frédéric Ichard.

**D103-2025 – Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF du Tarn.**

Sur proposition de Monsieur le Président,

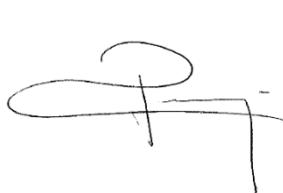
- **Considérant** la présentation des axes retenus dans le projet du contrat dit « **C.T.G** » (**Convention Territoriale Globale**) qui doit faire l'objet d'une signature avec la CAF du Tarn.
- **Considérant** que les axes de développement stratégique présentés répondent parfaitement aux besoins repérés sur le territoire de la 4C dans le cadre du diagnostic social qui a été réalisé,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ**

- **VALIDE** les axes de développement exposés qui font l'objet de cette convention.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à sa signature de la nouvelle Convention Territoriale Globale avec la CAF .

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an, que ci-dessus, au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,

**Le Secrétaire de séance,**



Philippe WOILLEZ

**Le Président,**



Bernard ANDRIEU